

JElInnov : la dynamique de l'innovation boostée par les jeunes entreprises innovantes

Pour les jeunes entreprises, créer et développer un produit innovant c'est souvent vivre dans le risque durant de longues années. Entre le concept et le marché, le chemin est semé d'embûches. L'association JElInnov a lancé une démarche unique en France. Elle développe un réseau d'entreprises d'un nouveau type pour valoriser le statut JEl et booster recherche et développement chez les jeunes pousses.

Sans innovation, pas de développement économique. Mais pour ceux qui portent une idée vraiment novatrice, pas facile de la faire éclore et encore moins de franchir l'étape la plus délicate, entre la mise au point d'un produit en rupture technologique et l'émergence d'un marché qui n'existe pas encore. Et ce, malgré le statut spécifique de « Jeune Entreprise Innovante », instauré par une loi de 2004, permettant des allègements fiscaux et l'obtention d'un crédit impôt recherche.

En 2007, des jeunes chefs d'entreprise de la région de Midi-Pyrénées ont décidé de réagir et ont lancé l'association JElInnov afin de fédérer les JEl, proposer une approche différente de l'innovation, et organiser un réseau favorisant échanges, réflexions et propositions. « Face aux problèmes identiques rencontrés par les JEl de tous secteurs d'activités, passés par l'incubateur, nous avons éprouvé le besoin de partager nos expériences », explique Bertrand Escudé, Président de l'association et Président de Ehm Websourcing. On ne se sentait pas représentés par les réseaux d'entreprises existants ».

Un modèle économique différent

L'association regroupe aujourd'hui 25 JEl. Elle s'est structurée et travaille sur la mise à disposition d'outils de gestion et de formation permettant de piloter les entreprises de manière différente et de les aider à éviter les écueils, trop souvent fatals. « Les petites structures qui innovent sont parfois considérées comme des pilleuses de subventions, regrette Bertrand Escudé. Or, notre modèle économique est basé sur les aides publiques. Nous le revendiquons. L'État fait ainsi un investissement sur l'avenir. Nos entreprises n'ont

pas vocation à devenir des PME mais des entreprises de taille intermédiaire tournées vers l'international. Elles présentent des spécificités qui doivent être prises en compte. La véritable innovation est risquée parce que le marché est souvent très loin. Aux États-Unis, on peut lever des fonds pour aller vers ce marché. Ici, ce n'est pas possible, il manque un maillon essentiel pour amorcer la phase de développement ».

L'État, la Région et le Département contribuent au financement des JEl. Des territoires dynamiques comme le Sicoval favorisent l'implantation des jeunes pousses au travers notamment de pépinières d'entreprises comme Prologue et Prologue Biotech, ou l'hôtel d'entreprises Biostep. « Nous avons toujours accompagné l'innovation et ses acteurs rappelle François-Régis Valette, Président du Sicoval. Les jeunes entreprises innovantes sont non seulement les bienvenues mais représentent un élément essentiel de l'avenir économique du territoire. Nous soutenons aussi leurs initiatives. Nous sommes ainsi aux côtés de l'association JElInnov pour l'aider à créer un réseau d'envergure nationale ».

Une révolution culturelle

Malgré tout, il est très compliqué pour une petite entreprise de se faire entendre, de convaincre de la pertinence de son modèle et de gérer la procédure administrative permettant d'obtenir les meilleures aides dans les meilleures conditions. Midi-Pyrénées est cependant la première région française pour la part des dépenses rapportées au PIB régional (4,1 %). « De nombreux dispositifs existent pour accompagner l'innovation, indique Bernard Raynaud, Vice-Président de la Région Midi-Pyrénées. Le dynamisme de l'Incubateur

régional, le partenariat volontariste avec OSEO et les dispositifs régionaux de capital-risque contribuent à créer un environnement manifestement fécond. Mais il reste, c'est vrai, à trouver un système pour assoier l'entreprise avec des fonds propres, dans la phase risquée qui se situe entre le produit et le marché. La Région y réfléchit avec d'autres partenaires et elle est prête à s'engager dans cette voie ».

« Les partenaires publics doivent être beaucoup plus engagés, souligne Serge Da Silva, Directeur de GTMIC et trésorier de l'association JElInnov. Les fonds sont réduits chaque année et on a du mal en France à financer l'immatériel. Quant aux banquiers, difficile de leur faire comprendre qu'un rêve de chercheur peut déboucher un jour sur de l'activité économique. Lorsque les financements existent, ils sont mal adaptés. Nous avons besoin d'une révolution culturelle pour aller de l'avant ».

Des outils mutualisés

L'association travaille à la mise au point d'un outil permettant de standardiser la gestion de l'innovation, grâce à un logiciel qui est mis gratuitement à la disposition des adhérents, conçu en partenariat avec des experts comptables. « C'est un outil innovant que nous avons validé avec JElInnov, se félicite Marianne Peyrot, qui suit le dossier pour la DDRI. Adapté aux petites entreprises, il permettra de définir le coût d'un projet pour le versant recherche. Ce qui est essentiel pour le calcul du crédit impôt recherche, qui assure 30 à 50 % des dépenses de R&D pour les JEl ». À partir de la rentrée, le logiciel sera téléchargeable et l'association travaille déjà sur une 2^e version, plus évoluée.

Autre projet très ambitieux et novateur, la mise en place d'une formation dédiée aux responsables des JEl et adaptée à leurs problématiques. « Nous voulons leur permettre de bien comprendre le modèle économique particulier qu'ils mettent en œuvre », explique Pascale Bouillé, membre de JElInnov et responsable de Vectalis, société de biotechnologies née en 2005. Cette formation facilitera le métier de chef d'entreprise dans le contexte spécifique d'une

JEl ». Le cahier des charges est en cours de finalisation et de nombreux partenaires sollicités (collectivités, organismes de formation, intervenants...).

Formation, réseau et lobbying

Une initiative qui intéresse particulièrement l'incubateur de Midi-Pyrénées et son Directeur, Pierre Dufrénes. « Nous souhaitons nous investir dans ce cursus qui sera très utile aux porteurs de projet pas suffisamment armés pour gérer cette période très complexe du démarrage et ensuite celle de la sortie de l'incubateur. C'est l'intérêt de tout le monde de participer à une telle démarche à laquelle peuvent s'intéresser les centres de recherches, les pépinières et tous les acteurs de l'innovation sur le terrain ».

Fort de l'intérêt qu'elle suscite, l'association JElInnov compte bien étendre son champ d'action en développant son

réseau sur le plan national et européen. « De nombreux programmes européens de recherche concernent les JEl constate Bertrand Escudé. Encore faut-il pouvoir peser pour ouvrir les bonnes portes. Nous allons mener des actions de lobbying pour faire vivre la R&D, créatrice de valeur ajoutée et de développement économique. Nous voulons être des entrepreneurs militants pour défendre un savoir-faire français mondialement reconnu et qu'il faut préserver comme un trésor » ■



Ambiotis

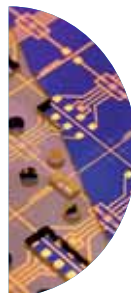
« Le réseau initié par JElInnov correspond à la démarche de la société Ambiotis. Les échanges, le lobbying, la visibilité donnée aux JEl ne peuvent que contribuer à une meilleure image de marque de ces entreprises d'un autre type. Constituer une sorte de fédération nationale à partir d'entreprises du même genre me paraît une très bonne idée. Les banquiers ne comprennent pas notre modèle, les interlocuteurs ou les clients sont souvent inquiets. Une association structurée qui mutualise ses moyens et s'appuie sur des compétences de professionnels peut rassurer les partenaires. Pour toute jeune société, le développement est difficile, encore plus pour les JEl. JElInnov nous apportera beaucoup ».

Marc Dubourdeau,
Président d'Ambiotis

Ambiotis propose aux industriels des modèles permettant de valider les effets anti-inflammatoires des molécules qu'ils développent. Créée en 2007, la start-up s'est installée dans un laboratoire de l'hôpital de Rangueil, après deux ans en incubateur. Ambiotis cible trois secteurs : les industries pharmaceutiques, cosmétiques, et agroalimentaires. En fort développement, l'entreprise va prochainement rejoindre Prologue Biotech à Labège-Innopole.

05 34 31 94 2x
marc.dubourdeau@ambiotis.com
www.ambiotis.com

témoignages



5 conditions pour être une JEl

Pour obtenir le statut JEl, mis en place par la loi de finances 2004, une entreprise doit remplir cinq conditions :

- Être une PME au sens de l'Union européenne (CA inférieur à 50 M€),
- Avoir moins de 8 ans,
- Avoir un volume minimal de dépenses de recherches (15 % des charges fiscalement déductibles),
- Être indépendante,

- Être réellement nouvelle, c'est-à-dire ne pas être issue d'une concentration ou restructuration.

À ce statut, sont attachés des allègements fiscaux et des exonérations sociales spécifiques. Il donne droit au Crédit d'impôt recherche (CIR), déplaçonné depuis le 1^{er} janvier 2008 et assis sur le volume de R&D déclaré (30 % des dépenses R&D pour une 1^{re} tranche jusqu'à 100 M€).



À gauche à droite :
Serge Da Silva,
Pascale Bouillé,
Bertrand Escudié



En résumé...

- **JEI** : 1 100 en France, 100 en Midi-Pyrénées
- **JElInnov** : 25 entreprises adhérentes
- **Projets** :

- Développement du logiciel VECT'HEURES, version II, pour une gestion facilitée de la R&D
- Mise en place d'une formation spécifique chefs de jeunes entreprises innovantes
- Organisation d'un réseau national et européen de JEI
- Actions de lobbying, notamment au niveau européen

- **Le bureau**

- **Président** : Bertrand Escudié, EBM Websourcing
- **Trésorier** : Serge Da Silva, 6TMIC
- **Secrétaire** : Pascale Bouillé, Vectalys
- **Vice-Présidents** : Vincent Lemonde, Noomeo ; Xavier Lafontan, Nova Mens ; François Malbosc, Solvionic

Contact : 05 34 32 02 30



Global Vision Systems

« Le statut JEI a le mérite d'exister mais il est mal adapté aux TPE, son cadre est trop large. Les aides existent mais il est très difficile d'avoir de la visibilité. C'est pourquoi il est très important de constituer un réseau permettant d'engager des actions communes. Bien sûr, cela demande du temps et de l'énergie aux membres pour développer des outils qui servent à tous, comme le logiciel de gestion. Mais ça vaut le coup. Un portail web qui regroupe l'ensemble des informations concernant les dispositifs d'aides et les démarches serait intéressant à étudier. Et sûrement très attendu ».

David Croenne,
Directeur général
de Global Vision Systems

Global Vision Systems a pour ambition de révolutionner le contrôle-commande industriel grâce à la visualisation 3D. Après avoir été utilisée avec succès en opérations dans l'industrie spatiale, la technologie est aujourd'hui transférée vers les industries aéronautique, automobile, chimique, pétrochimique et de l'énergie. Créée en 2008, la start-up, qui regroupe 5 personnes, se développe au sein de l'incubateur régional.

05 34 32 02 20
david.croenne@
global-vision-systems.com
www.global-vision-systems.com/

Noomeo

« Dernière le statut JEI, il y a des réalités concrètes. Pour développer nos produits nous avons besoin à la fois de fonds privés et d'aides gouvernementales. L'association JElInnov va nous permettre de faire connaître ce type d'entreprises atypiques et de sensibiliser l'administration à la nécessité cruciale de raccourcir les délais des procédures. L'entreprise n'ayant pas de chiffre d'affaires, il lui est difficile d'attendre 6 à 9 mois pour percevoir le crédit d'impôt. Face à des problèmes de ce genre, il est important de pouvoir compter sur le poids d'un réseau qui peut devenir national. D'autre part, les échanges et le partage d'expériences créent une émulation très intéressante ».

Vincent Lemonde,
Président de Noomeo

Noomeo propose des solutions innovantes de numérisations rapides et fiables, destinées à simplifier et, à accélérer la création de modèles 3D. L'entreprise, créée en 2007, vient de quitter l'incubateur et va rejoindre Labège-Innople. Elle compte déjà de nombreux clients : aéronautique, automobile, paramédical... Un succès qui vient concrétiser les recherches innovantes des deux fondateurs, lauréats de nombreux prix scientifiques.

05 34 32 03 34
vincent.lemonde@noomeo.eu
www.noomeo.eu

Pylote

« Notre société a démarré son activité en janvier 2009 et s'oriente vers une première levée de fonds d'ici la fin de l'année. L'association JElInnov est vraiment intéressante pour nous qui commençons juste à venir sur le marché. Le retour d'expérience des porteurs de projet plus anciens est vraiment très constructif et très utile. Les dispositifs d'aides sont parfois compliqués et nous comptons nous appuyer sur cette structure pour mieux gérer nos demandes face aux différents organismes ».

Loïc Marchin,
PDG de Pylote

La société Pylote a rejoint en janvier dernier un laboratoire du CNRS, dont elle était issue. La start-up, créée au sein de l'incubateur en 2007, a mis au point un procédé innovant de synthèse de nanoparticules qui intéresse les secteurs de la peinture, céramique, plasturgie ou cosmétique. L'entreprise, qui compte six personnes, se développe et doit recruter en 2009.

06 99 49 10 03
www.pylote.fr

Interview

Patrick Cazeneuve,

Directeur Régional d'OSEO



S. E. : Dans un contexte de crise, OSEO maintient-il son niveau d'aides à l'innovation ?

P. C. : OSEO est plus que jamais mobilisé auprès des entrepreneurs.

Si les dotations en Innovation connaissent en 2009 une modulation, rappelons que le soutien aux entreprises innovantes a atteint en 2008 un niveau record. Les entreprises de Midi-Pyrénées ont bénéficié de 29 M€ d'aides directes, pour près de 200 interventions. Le dispositif est désormais très étoffé, combinant aides directes, garantie bancaire et cofinancement des investissements. Nous avons également la volonté de drainer davantage l'épargne privée vers les entreprises à potentiel. D'autre part, nous pouvons garantir les prêts jusqu'à 60 %.

S. E. : Quel soutien spécifique apportez-vous aux JEI ?

P. C. : Si les JEI profitent de cet accompagnement, elles ont besoin, en raison de leur situation particulière par rapport au marché, de fonds pour leur amorçage beaucoup plus importants que les autres. Tout nouvel outil facilitant la prise de risques sera bien entendu le bienvenu. Il faut faire évoluer l'amorçage pour donner aux JEI de l'oxygène à court et moyen termes et leur permettre de préparer l'avenir. Elles doivent travailler leur modèle économique pour mieux anticiper la réalité des marchés. C'est souvent difficile car elles ont des problématiques propres et sont souvent assez loin du marché. L'association JElInnov peut constituer pour elles une réelle valeur ajoutée en confrontant leurs problèmes et leur expérience, c'est une très bonne chose.